

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Défense Nationale

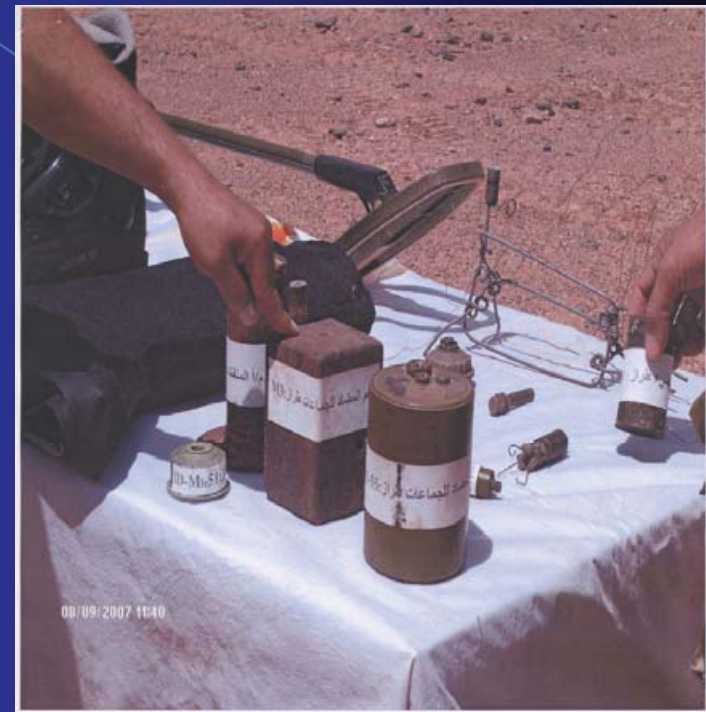
Comité interministériel de suivi de l'application de la Convention d'Ottawa



**Activités de mise en oeuvre
de la convention d'Ottawa**

Bénin, 20 au 22 octobre 2008

Identification des mines anti personnel relevées en Algérie



mine antipersonnel APMB 51/55 appelée en Algérie mine antigroupe



mine antipersonnel à fragmentation M2A1



mine antipersonnel APID 51 dite mine encrier



mine éclairante



Activités de mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa

Phase : 1963-1988



Activités de mise en oeuvre de la Convention d'Ottawa

Destruction du stock national: Achèvement 21 novembre 2005











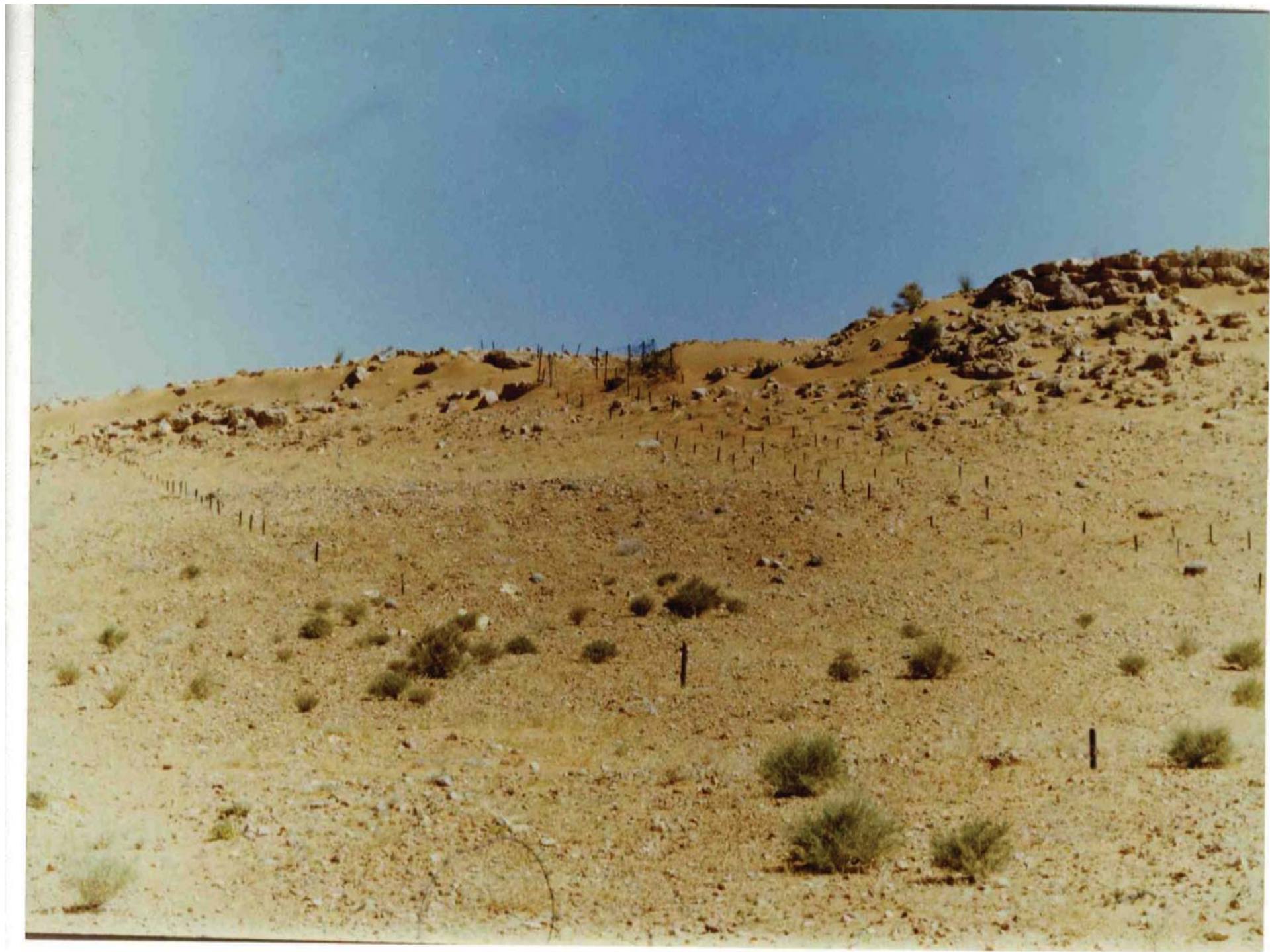
Travaux de déminage: Phase en cours

La phase de déminage en cours a lieu dans des zones aux reliefs variés composés de rudes massifs montagneux couverts de maquis, d'oliviers, de chênes et de cèdres, de plaines côtières et de vastes plateaux arides et semi-arides traversées, en périodes de transhumance, par des populations nomades en quête de pâturage. Le climat dans ces zones alterne des étés chauds, parfois torrides, avec des hivers où, en montagne, la température descend souvent sous le zéro.









Frontière Est : LONGUEUR TOTALE DES TRONÇONS ENCORE MINES : 148 KM

WILAYA	DÉNOMINATION DES ZONES	DESCRIPTION	OBSERVATIONS
El Tarf	ZONE OUM T'BOUL - SOUK AHRAS	<p>5 TRONÇONS TOTALISANT 39,8 KMLINEAIRE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trois tronçons allant de Cap Roux vers Oum T'Boul totalisant 10,4 Km ; 2. Tronçon allant de Bouhadjar à Hammam Zaid longeant par l'ouest la route de wilaya n°9 long de 20 Km ; 3. Tronçon s'étendant du sud de Bouhadjar vers Djebel M'Cid, long de 9,4 Km. 	Début des opérations de déminage (janvier 2008) Musée reconstituant à l'identique les lignes « Challe et Morice » à Ain El Assel El-Tarf.
Souk Ahras	ZONE BEN M'HIDI - SOUK AHRAS	<p>6 TRONÇONS TOTALISANT 68,9 KMLINEAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tronçon situé à 5 KM au sud de Chihani longeant par l'ouest la route vers Boukemouza, long de 3 Km ; 2. Tronçon situé à 5 KM au nord de Bouchegouf longeant le côté ouest de la route nationale n°16, long de 4,6 Km ; 3. Tronçon allant de Bouchegouf passant par Medjez-Sfa vers Mechroha longeant la voie ferrée, long de 24,6 Km 4. Tronçon longeant la voie ferrée du côté ouest jusqu'à Dréan, long de 13 Km ; 5. Tronçons allant de Dréan jusqu'à Deghbouche, localité située au nord d'El-Aouinet, long de 23,7 Km ; 	Découverte le 21 avril 2007 de 55 APID, 26 APMB et 5 obus dans la cour de l'école « Sadok Bouziane » à Taoura (en dehors des barrages « Challe et Morice »).
Tébessa	<p>ZONE SOUK AHRAS - TEBESSA</p> <p>ZONE TEBESSA - BIR EL-ATER</p>	<p>4 TRONÇONS TOTALISANT 39,3 KM LINEAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Deux (02) tronçons allant de Morsot vers le sud de part et d'autre de la route nationale n°16, long de 10 Km ; 2. Tronçon allant du sud de Djebel Dyr vers El-Kouif longeant du côté sud la forêt Bourbia, long de 8 Km ; 3. Tronçon situé au sud d'El-Kouif longeant par l'est la route menant à Tébessa, long de 2,3 Km 4. Tronçon allant de l'est d'El-Ma Labiod vers la forêt Djebel Taya, long de 8,5 Km ; 5. Tronçon situé au nord ouest d'Oum Ali longeant par l'est la route nationale n°16, long de 6,5 km ; 6. Tronçon situé à l'est de Bir El-Ater longeant par l'est la route nationale n°16 long de 4 Km ; 	El-Kouif au lieu dit DEBDABI R'Mila (portion de la ligne Challe conservée en site historique)

Frontière Ouest : LONGUEUR TOTALE DES TRONÇONS ENCORE MINES : 904 KM

WILAYA	DÉNOMINATION DES ZONES	DESCRIPTION	OBSERVATIONS
Tlemcen	ZONE ENCORE MINEE DE MERSET BEN M'HIDI A MAGHNA	<p>10 TRONÇONS TOTALISANT 149,8 KM LINEAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tronçon allant de Cap Milonia vers le sud d'une longueur de 1,2 Km; 2. Tronçon situé à 1,5 Km à l'est de Cap Milonia, d'une longueur de 0,6 Km ; 3. Tronçon situé au sud de Merset Ben M'Hidi, longeant la frontière long de 1,4 Km ; 4. Tronçon situé à Guenaine longeant le côté nord de la route nationale n°7A, long de 1,6 Km ; 5. Tronçon situé à l'est Guenaine longeant le côté nord de la route nationale n°7A, long de 1,3 Km ; 6. Tronçon situé à 2,5 Km à l'est de Bab El-Assa, longeant la route nationale n°7A par le nord, long de 1,6 Km ; 7. deux (02) tronçons situés à l'ouest des Monts des Traras, longeant la route nationale n°7A, de part et d'autre, long respectivement de 1,4 Km et 1,6 Km ; 8. Tronçon situé au sud-ouest de Maghnia vers Zoudi Beghal. long de 1.8 Km : 9. Tronçon situé à 11 Km à l'ouest de Maghnia, longeant la voie ferrée du côté ouest, long de 1,3 Km ; 10. Tronçon allant de Smala Si-Medjahed, longeant la route menant à Beni Snous à Ras El Asfour vers Sidi-Djilali, long de 48 Km ; 11. Tronçon situé à 13 Km au sud de Zoudj Beghal, longeant la route frontalière par l'est jusqu'à 5 Km au sud-ouest de Sidi Djilali, d'une longueur de 45 Km ; 12. Tronçon longeant le côté ouest de la route nationale n°7 A prend fin à 2 Km à l'ouest de Hassi Melah, long de 43 Km ; 	<p>Une portion (bouchon de mines) de 54 Kms a été découverte et neutralisée à Sidi-Medjahed à 30 Kms des lignes « Challe et Morice ».</p> <p>Un 2^{ème} bouchon de mines de 500 m a été découvert et neutralisé à El-Aricha à 25 Kms des lignes « Challe et Morice »</p>

<p>Nâama</p>	<p>ZONE MECHRIA A DJENIEN BOU REZG</p>	<p>5 TRONÇONS TOTALISANT 524 KM LINEAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tronçon s'étend de Mekmen Ben Amar jusqu'au sud de Ain Sefra longeant le côté ouest de la route nationale n°23, long de 130 Km ; 2. Tronçon à hauteur de croisement des routes au sud de Méchria long de 10 Km ; 3. Tronçon situé à 22 Km au sud de Nâama, longeant Djebel Aouinet Ouled Khaled du côté est de la route nationale n°23 à Ain Sefra, long de 59 Km ; 4. Tronçon à l'est de Ain Sefra bouclant le sud du village Tiout, long de 5 Km ; 5. Tronçon s'étendant de part et d'autre de la route reliant Ain Sefra-Djenien Bou Rezg jusqu'à hauteur de Zoubia, long 320 Km ; 	<p>Début des travaux de déminage : 27 novembre 2004</p>
<p>Bechar</p>	<p>ZONE ZOUBIA - BECHAR</p>	<p>12 TRONÇONS TOTALISANT 230,2 KM LINEAIRE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Tronçon longeant côté nord de la route nationale allant de Djenien Bou Rezg vers Meksem et Ariche passant par Beni Ounif, long de 102, 2Km ; 2. Tronçon, situé au nord de Zoubia longeant le côté est de la route nationale, long de 15 km ; 3. Tronçon situé au sud de Djenien Bou Rezg longeant la voie ferrée du côté est jusqu'à Zoubia long de 25 Km ; 4. Tronçon s'étendant de Djenien Bou Rezg passant par Ras Nif Rih puis Djebel Kerdacha, longeant le Sud de la route nationale à 10 Km au sud de Zoubia, long de 38 Km ; 5. Sept (07) tronçons longeant le sud de la route de Bechar, totalisant 25 Km de longueur : <ul style="list-style-type: none"> • à 5 Km au sud est de Beni-Ounif, long de 4 Km ; • au sud-ouest de Beni-Ounif, à hauteur de Garet El Hamir long de 4 Km ; • au lieu dit Meksem Nadjoua, long de 3 Km ; • au point de côté 1070 au nord-est de Benzireg, long de 3 Km ; • à 7 Km de l'ouest de Garet Kaskas, long de 2,5 Km ; • à l'ouest de Hamdene Ben Hamdene, long de 2,5 Km • au sud de Hassi Houari, long de 6 Km; 6. Tronçon situé au Nord de Moghal allant de Hassi Ouled Merah, longeant la voie ferrée du côté est, passant au Sud du Mont Général Leclerc, jusqu'à Hassi Tinghoud, long de 25 Km ; 	<p>MENABHA (portion de barrage miné de la ligne « Challe et Morice » conservée en site historique).</p> <p>A la date du 5 novembre 2007, la longueur totale des zones non encore nettoyées est de 70 Kms. Ces zones sont situées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Côté Est de la RN n°6 <ul style="list-style-type: none"> - Beni Ounif – Oued Lakhdar : 5 Kms • Côté Ouest de la RN n°6 <ul style="list-style-type: none"> - Benzireg – Hassi Houari : 25 Kms - Hassi Houari - Lahmar : 25 Kms - Mont Leclerc – Hassi Tinghoud : 15 Kms



Au 31 août 2008, les travaux de déminage humanitaire ont permis la découverte et la destruction de :

304.618 mines anti-personnel et **1.113** mines éclairantes

Échéance conventionnelle concernant le nettoyage des zones minées fixée à l'Algérie au titre de l'article 5 de la convention d'Ottawa :

Avril 2012

Autres activités de coopération

- **Projet de prévention et d'éducation aux risques des mines:**

Objectif : zéro mine, zéro victime



Autres activités de coopération

- Projet d'étude d'impact socio-économique des mines

Objectif : disposer d'une stratégie nationale conforme aux standards internationaux permettant aux pouvoirs publics d'agir pour couvrir au mieux les divers aspects de la Convention d'Ottawa en matière de nettoyage effectif des zones encore minées, de développement de programmes d'assistance aux victimes des mines et de sensibilisation et d'éducation aux risques des mines.

Autres activités de coopération

- Coopération avec le mouvement associatif local

Objectif: Renforcement des capacités des associations locales de victimes de mines anti-personnel en vue de l'amélioration de la prise en charge multiforme des adhérents.





Le Comité interministériel algérien de suivi de l'application de la Convention d'OTTAWA sur les mines antipersonnel salue la mémoire du regretté **Steven OLEJAS** et vous remercie pour votre aimable attention.

Fait à Alger, le 28 septembre 2008.